

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

le mardi 5 mars 2019 à 20 heures 00

Affiché le **1^{er} mars 2019**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte-rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget cinéma
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget annexe lotissement Le Bournel
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget eau potable
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget assainissement collectif
- Approbation du Compte Administratif 2018 – Budget assainissement non collectif
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget cinéma
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget annexe lotissement Le Bournel
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget eau potable
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget assainissement collectif
- Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget assainissement non collectif
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget cinéma
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget annexe lotissement Le Bournel
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget eau potable
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget assainissement collectif
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget assainissement non collectif
- Approbation du Budget primitif 2019 – Budget cinéma
- Approbation du Budget primitif 2019 – Budget annexe lotissement Le Bournel
- Tarif de l'eau et de l'assainissement
- Approbation du Budget primitif 2019 – Budget eau potable
- Approbation du Budget primitif 2018 – Budget assainissement collectif
- Approbation du Budget primitif 2018 – Budget assainissement non collectif
- Xaintrie Val'Dordogne : approbation du rapport définitif de la C.L.E.C.T.
- Xaintrie Val'Dordogne : approbation des attributions de compensation définitive
- Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 13 communes
- Prise en charge des frais de formation d'un agent
- Attribution d'une subvention
- Participation au financement de travaux sur le parcours pêche labellisé d'Argentat-sur-Dordogne